

<https://pierre-alain-millet.fr/formation-metiers-batiments>



Conseil de la Métropole du 27 Juin 2016

# **formation aux métiers du batiments durable pour les travailleurs détachés ?**

- Délibérations - Conseil métropolitain du Grand Lyon -

Date de mise en ligne : lundi 27 juin 2016

---

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

---

Ces emplois sont essentiels à nos objectifs de réhabilitation thermique du bâtiment. Au-delà de l'enjeu permanent de la qualité d'un chantier, il y a bien entendu un enjeu particulier du bâtiment durable, par exemple sur l'efficacité thermique qui suppose que les joints, assemblages, fixations soient réalisés dans la qualité nécessaire.

D'autre part, le bâtiment est évidemment un secteur qui peut permettre à des centaines de jeunes éloignés de l'emploi de retrouver le chemin d'un métier dont on peut être fier à travers son résultat, et qui permet ainsi de retrouver la dignité d'un travailleur qui peut faire respecter ses droits.

Mais pour ceux qui se promènent sur les chantiers de notre agglomération, que constatons-nous ? La part déterminante prise par les travailleurs détachés ! Par conséquent nous souhaitons qu'une question soit posée à la CCI partenaire de ce dispositif. Quel est l'impact de ces travailleurs détachés sur l'avenir de ces jeunes en terme d'emploi durable. Et d'ailleurs, comment compte-t-elle assurer que les travailleurs détachés soient eux-aussi formés aux métiers du bâtiment durable ? Sans doute faudra-t-il quelque chose comme un trexit.. sortir le travail des règles européennes, car sans la directive des travailleurs détachés, tous les travailleurs des chantiers du bâtiment durable auraient les mêmes droits !